

La Lettre des Masters

Sopra
group.

Le printemps est de retour



Trois mois ont passé depuis notre assemblée générale et votre Conseil d'Administration a le sourire. Le printemps est de retour après la grisaille.

Nous avons souhaité relancer le recrutement de nouveaux membres en 2008 ; six nouveaux Masters nous ont déjà rejoints, en grande partie par l'action efficace de Jean-Claude Ploux qui a pisté avec beaucoup de réussite ses anciens collègues de la région Ouest. En effet, la meilleure démarche est une action individualisée auprès des connaissances et anciens collègues. Poursuivons donc. Mobilisons-nous tous pour retrouver nos anciens collègues retraités et les amener dans notre Cercle. Tous les anciens de Sopra Group peuvent se réunir au sein de notre Cercle pour quelques moments forts de convivialité et d'amitié.

Autre motif de satisfaction en ce printemps, notre rencontre des 21 et 22 mai à Bordeaux devrait être un succès. Plus de la moitié des membres du Cercle ont répondu positivement et près de 40 personnes (adhérents et conjoints) se sont inscrites pour visiter Bordeaux et sa région. Merci à Jean-Luc Merson et à tous les membres du Bureau qui nous ont concocté un beau programme. Nous espérons que le soleil sera de la partie pour que notre rencontre soit pleinement réussie (mais attention à l'abus de dégustations).

Enfin, nous n'avons pas oublié que Sopra Group a 40 ans cette année. Actuellement, nous ne savons pas encore quel sera le programme prévu par le groupe pour marquer l'événement. Au sein du Cercle, il y a quelque temps déjà, nous avons rédigé un témoignage de quelques anciens sur les années pionnières 1968-84. Je propose que le Cercle prépare pour la rentrée un numéro spécial de la Lettre consacré à cette « Histoire de Sopra Group ». Susan Peel-Robert, notre responsable de la communication, va se pencher sur la faisabilité de ce projet, qui contribuerait à la création d'une mémoire de Sopra Group.

A bientôt pour de nouveaux projets.

Michel Cauchois
Président du Cercle

P.S. A propos du COE, nous nous excusons de ne pas avoir répondu à toutes les demandes de participation à l'événement. Il nous faut rappeler que nous ne disposons d'une invitation que pour une délégation de 12 membres. Ces invitations ont été réparties entre les membres du Cercle présents à l'AG. MC

Le voyage dans le Bordelais attire une participation nombreuse

La rencontre annuelle 2008 promet d'être un bon cru. L'attrait d'une ville célèbre pour ses beaux monuments et la perspective d'une journée de visites et de dégustations dans le Médoc ont séduit les Masters, dont près d'une vingtaine se sont inscrits avec leurs conjointes pour le voyage du mois de mai. Ce sera pour le coup un grand rassemblement, des retrouvailles pour beaucoup, car les Masters sont une population éparpillée à travers la France et qui déborde même sur l'étranger. Le point de départ de la rencontre sera comme toujours Sopra Group, avec la découverte de Sopra Bordeaux. Une visite guidée de la ville nous permettra aussi de comprendre pourquoi Bordeaux est classée au patrimoine mondial par l'Unesco. Les Masters résidant dans le sud-ouest, au nombre de quatre, vont pouvoir prêter main-forte à l'animation des deux journées. Des échanges sympathiques et informatifs en perspective. JLM / SPR



Bordeaux et ses vignobles, une région où l'histoire, l'art et la gastronomie font particulièrement bon ménage.

Bienvenue aux nouveaux Masters

Le Cercle accueille six nouveaux Masters en ce début d'année : **René Humeau, Jacques Jouvard, Bernard Osbert, Alain Pagano, Alain Parola et Gérard Tourneau**. En page 3, vous pourrez lire les premières présentations, que nous poursuivrons dans notre prochain numéro.

Succession : les impacts de la loi TEPA

Après l'assurance-vie, Bernard Percher poursuit sa présentation des modifications apportées par la loi TEPA dans le domaine de la succession. Une information plus détaillée avec d'autres tableaux est disponible sur le site web du Cercle : www.masters.sopragroup.com

Toute personne peut transmettre ses biens selon différents canaux : succession, donation, testament, assurance-vie. Chaque canal est soumis à des règles précises tant sur le plan du droit que de la fiscalité. La loi TEPA du 1^{er} août 2007 a très peu modifié le régime du droit, alors qu'elle a complètement remis à plat le dispositif fiscal.

Héritiers légaux - En l'absence de dispositions spéciales (testament, donation...), c'est la loi qui s'applique, avec :

- En ordre 1, les descendants : enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants.
- En ordre 2, les ascendants : père et mère puis les collatéraux frères et sœurs.

Pour les ordres 3 et 4, voir le notaire, car cela se complique. A l'intérieur de chaque ordre, il y a une hiérarchie en fonction du degré de parenté. Il existe une catégorie d'héritiers dits **réservataires** (héritiers que l'on ne peut pas légalement déshériter) : ce sont les descendants puis les ascendants et enfin, le **conjoint survivant**. Ce dernier ne fait pas partie des héritiers légaux, mais il bénéficie de droits importants qui le protègent.

Réserve et quotité disponible - Associées aux héritiers légaux, ces deux notions permettent de bien comprendre ce qui peut se passer au moment du décès. La **réserve** est la part qui revient automatiquement aux héritiers réservataires. La **quotité disponible** est la partie des biens dont une personne peut librement disposer par donation ou testament. La quotité disponible dépend de la position des héritiers réservataires.

- Si 1 enfant : 1/2 de la succession en réserve et 1/2 en quotité disponible.
- Si 2 enfants : 2/3 de la succession en réserve et 1/3 en quotité disponible.
- Si 3 enfants : 3/4 de la succession en réserve et 1/4 en quotité disponible.
- Si conjoint, et pas de descendant ni ascendant : 1/4 de la succession en réserve et 3/4 en quotité disponible.

Pour des situations plus compliquées, il vaut mieux s'en remettre au professionnel qu'est le notaire.

Exemple : J'ai 69 ans et 3 enfants. Ma mère avait une petite maison dans le Larzac et je souhaiterais la donner, de mon vivant, à un neveu qui s'est occupé d'elle à la fin de sa vie.

Solution : Si la valeur de cette maison est inférieure ou égale à la quotité disponible (1/4 de la succession), je peux en faire donation et si j'acquiesce moi-même les droits de succession, je ne paierai que 65% de ces droits car j'ai plus de 65 ans mais moins de 75 ans.

Risque : Lors de la succession, les 3 enfants, héritiers réservataires, pourraient remettre en cause cette donation s'ils estimaient que la valeur de la maison était supérieure à la quotité disponible.

Conclusion : Même ce qui paraît simple n'est pas sans risque.

Pleine propriété, usufruit et nue-propriété - Avant d'analyser la situation du conjoint survivant, des enfants et des petits-enfants, il convient de rappeler le contenu de ces trois notions :

- **La pleine propriété** est la réunion de 2 droits.
- **L'usufruit** regroupe le droit d'usage (occupation d'un logement par exemple) et le droit d'en percevoir les fruits (loyers générés par un logement, des terrains,...).
- **La nue-propriété** est un droit de propriété sans droit d'usage et sans droit d'en percevoir les fruits. Un nu-propriétaire ne peut pas vendre un bien, sauf si l'usufruitier abandonne ses droits (avec ou sans compensation). Le nu-propriétaire devient propriétaire (pleine propriété) le jour du décès de l'usufruitier.

Droits du conjoint survivant - Ils sont différents selon qu'on applique les règles de droit commun (règles légales) ou qu'il y ait une donation ou un testament. Retenons deux cas pour illustrer les droits du conjoint survivant :

Le défunt laisse	Sans donation ni testament	Avec donation ou testament
Un descendant (ou plusieurs) issu du couple	Soit 1/4 en pleine propriété Soit la totalité en usufruit *	Soit 1/4 en pleine propriété et 3/4 en usufruit Soit la totalité en usufruit Soit la quotité disponible fonction du nombre d'enfants
Ni père, ni mère, ni descendant	Totalité de la succession	Totalité de la succession

* S'il y a des enfants issus d'une autre union, cette possibilité n'existe pas

Dans le prolongement de ce tableau, les possibilités permettant d'améliorer le sort du conjoint survivant sont multiples : changement de régime matrimonial qui ne peut porter que sur la quotité disponible (communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté), assurance vie, compte joint notamment s'il y a séparation de biens entre époux, rente viagère, etc.

Droits des enfants - Les enfants (légitimes, adultérins reconnus, naturels reconnus) recueillent l'intégralité de la succession sauf la part qui revient au conjoint survivant ; ils excluent tous les autres membres de la famille. Tous les enfants ont les mêmes droits, mais il est possible d'en avantager certains, temporairement ou définitivement. Les conseils du notaire sont indispensables si on ne veut pas laisser derrière soi une situation potentiellement conflictuelle.

Droits des petits-enfants - Les droits des petits-enfants ne sont pris en compte que s'il n'y a pas d'héritiers réservataires. Par contre, il existe des moyens pour leur transmettre une partie de ses biens avec notamment la donation d'une somme d'argent (en utilisant la franchise pour payer moins de droits), un testament en leur faveur qui portera au maximum sur la quotité disponible, ou l'assurance vie, par exemple.

BP

Nouveaux Masters

Le Cercle souhaite la bienvenue à six nouveaux Masters : René Humeau, Jacques Jouvard, Bernard Osbert, Alain Pagano, Alain Parola et Gérard Tourneau. Nous poursuivrons les présentations dans notre prochain numéro.

Alain PAROLA commence sa vie professionnelle dans l'industrie après de brillantes études d'ingénieur à Centrale Lille, et plonge rapidement vers l'informatique. Sa carrière peut se résumer ainsi : un bon tiers d'industrie (Forges de Chaillon, Saviem, Messier-Hispano-Bugatti), un petit tiers de conseil chez Bossard et un gros tiers de services chez Sopra. En 1995, il rejoint Sopra Paris à l'agence Industrie puis intègre la "dream-team" QAD-MFG/PRO dirigée par Jean-François Pouverel. De là, la voie royale : direction de projets, consultant sur les domaines fabrication et logistique, audits. Il met en œuvre ses nombreux talents chez des clients en France et à l'étranger, notamment Biomar, Framatome Connectors, Monnaies & Médailles, Thomson Broadcast, Saft, Schefenacker.

En plus de ces missions opérationnelles, il adapte la méthodologie Sopra Group au contexte MFG/PRO. Pourfendeur de l'à-peu-près, traqueur de la non-qualité, infatigable pèlerin du perfectionnisme absolu, sans concession mais avec un humour à froid parfois redoutable, il révisé les projets en cours.

Côté week-end : cycliste passionné jusqu'à ce que la médecine le lui interdise, Alain reste accro de la grande boucle et continue de suivre en voiture les grimpeurs de l'Alpe d'Huez et ses 21 virages. Deux fois grand-père, il est un heureux retraité depuis le 1^{er} janvier 2008. *JCP*

Alain PAGANO est né en Soprasie en 1988. L'« avant » est anecdotique : formation à l'Institut de Programmation de Paris, entrée en 1970 dans une SSII bordelaise rachetée plus tard par SG2 où il gravit les échelons pour aboutir directeur de l'agence de Bordeaux. C'est la première marque de son sens de l'anticipation qu'il se porte candidat chez Sopra huit ans avant ses collègues ! Cela tombe bien car Sopra cherche le créateur de son agence de Bordeaux. Un rendez-vous avec Jean-Luc Château à la gare, un autre avec Georges Koessler à l'aéroport, et l'affaire est conclue.

Un an plus tard, Sopra Bordeaux compte 20 collaborateurs, avec le premier contrat TMA du groupe réalisé pour une PME paloise, Elf (ce qui entraîne la création d'un bureau à Pau), le développement d'une forte équipe télécoms autour du service informatique de France Télécom, et encore une TMA à la Sogerma. Vient ensuite la signature du premier contrat Sopra autour de la carte à mémoire pour la Mairie de Bordeaux. Tout cela fait que l'agence de Bordeaux dépasse ses objectifs tous les ans pendant plus de cinq ans. Plus tard vient l'heure de SAP et du rachat d'Elf par Total, ce qui amène Alain à développer un savoir-faire important autour du progiciel et un relationnel étroit avec le pétrolier. En 2005, Georges Koessler lui demande de venir donner un coup de main à la division Industrie à Paris.

Depuis 2006, les centres d'intérêt d'Alain ont évolué avec la retraite. Il peut enfin se consacrer entièrement à ses petites filles, au nouveau bateau, aux voyages lointains et, bien sûr, à son épouse Françoise. *JLC*

Echos de Sopra Group

Sopra se sent fort malgré la crise boursière

En dépit de la crise boursière qui n'a pas épargné l'action Sopra, le groupe a annoncé un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros pour l'année 2007 et un résultat net de 5,5%, en hausse de près de 25% par rapport à 2006. C'est dire que l'ambitieux Projet 2007, lancé en 2003, a bien été réalisé malgré un contexte économique parfois difficile. 2008 verra la poursuite de la stratégie d'expansion du groupe avec l'objectif de doubler le chiffre d'affaires en 2010.

Commentant cette performance lors de la soirée COE, Pierre Pasquier a passé en revue les grandes transformations lancées avec succès en 2007 : l'industrialisation du core-business et la consolidation de l'activité off-shore, les partenariats autour des grands comptes, le succès de l'activité de consulting, la transformation de l'offre Evolan, le décollage d'Axway qui a doublé son chiffre d'affaires en deux ans. 2007 a vu toute une série d'acquisitions en Allemagne, Italie, Belgique, France. La dernière en date, celle de la société G2i, qui propose du conseil et des services dans le domaine des logiciels embarqués et des moyens d'essai dans le secteur aéronautique et spatial, principalement pour Airbus.

Retour d'expérience - Enfin 2007 était l'année de l'arrivée de Dominique Illien. Après ce qu'il a appelé sa période de « stage DG », il a intégré le Conseil d'administration et partage la direction du groupe avec Pierre Pasquier. Présentant son « rapport d'étonnement » lors du COE, Dominique Illien s'est dit impressionné par la culture ambiante du groupe : la réactivité du réseau, la rigueur RH, la capacité de mobilisation des équipes à l'approche des fins de trimestre ... Il a également été frappé par les compliments venant des grands clients et des concurrents. *SPR*

Le sponsoring voile en bref

u Transat en double - Le nouveau monocoque *Sopra Group* skippé par Antoine Koch et Gregory Gendron entreprendra sa première course de la saison le 20 avril, la Transat AG2R, de Concarneau à St. Bart aux Antilles.

u Recrutement - En mars, Sopra organise une soirée pour stimuler le recrutement de stagiaires étudiants : un jeu-concours permettra à six étudiants de naviguer sur le trimaran. En avril celui-ci participera à la Course Croisière de l'EDHEC aux Sables d'Olonne, skippé par Joseph Brault. Le groupe compte recruter 1.700 cadres en 2008.



Alain Pagano



Alain Parola

Vies de Masters

Patrick Gorgeu, bénévole actif

En plus de ses travaux généalogiques, Patrick Gorgeu est très engagé dans l'univers paroissial et scolaire à Honfleur.

La Paroisse Notre-Dame de l'Estuaire à Honfleur a été créée en 1996 à la suite de la grande réorganisation des diocèses de France rendue nécessaire par le manque de prêtres. C'est ainsi que les 600 paroisses du Calvados ont été regroupées en 51 nouvelles paroisses avec un curé et un ou plusieurs prêtres coopérateurs. Les laïcs jouent un rôle important dans la gestion courante.

A Notre-Dame de l'Estuaire, avec ses 14 églises situées sur le canton de Honfleur, je suis membre du Conseil économique et responsable de la trésorerie, du suivi administratif du personnel et des locaux appartenant à la paroisse. Je rappelle que depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les églises et de nombreux presbytères sont la propriété de l'Etat et qu'ils sont mis à la disposition des fidèles pour célébrer le culte. Mais il y a des bâtiments qui appartiennent encore à la paroisse : pour Honfleur, le presbytère et quatre salles paroissiales. Nous avons en charge l'entretien intérieur des églises, le règlement des factures d'énergie et d'eau, les frais de personnel. Notre paroisse occupe à plein temps quatre employés d'église et une secrétaire à mi-temps qui gère les 200 baptêmes, 60 mariages et 150 inhumations qui sont organisés chaque année. Il y a aussi une bénévole qui s'occupe uniquement de la tenue des registres baptême - mariage.

Pour payer tout ce personnel et entretenir les bâtiments, il y a les recettes provenant des quêtes et de la vente de bougies, de dépliants et de cartes postales. Le budget de la paroisse est de l'ordre de 500.000 euros. Il faut donc gérer toutes ces fournitures, car il y a un très grand nombre de visiteurs à Honfleur et des dépliants en huit langues différentes.

Gestion des écoles catholiques - Si la paroisse m'occupe quasiment à mi-temps, je suis aussi en charge de la gestion d'une école catholique dans une commune voisine avec 120 enfants en primaire et 50 en maternelle. L'école est gérée par un OGEC (organisme de gestion de l'école catholique) dont je suis le président. Il faut être présent pour aider le directeur de l'école qui, en plus de sa classe, gère le personnel. Nous nous occupons des finances et de la gestion des bâtiments, avec un budget de l'ordre de 150.000 euros. Je siège aussi dans l'instance qui coiffe tous les OGEC du diocèse où je supervise sept écoles, et au Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique du Calvados où se prennent les décisions concernant le fonctionnement de toutes les écoles, collèges et lycées catholiques du département. C'est une instance très importante en liaison avec le rectorat. C'est grâce à mon expérience chez Peyrissac en Afrique, chez Péchiney et à Sopra même que je trouve à la fois la satisfaction et le moyen de m'exprimer par ces activités et d'avoir une retraite bien occupée. PG

Pour *Carte Postale*, notre nouvelle rubrique, nous vous invitons à nous raconter en bref, avec une photo, un aspect exceptionnel, inattendu ou surprenant d'un voyage que vous avez entrepris récemment. Histoire de nous donner envie d'y aller aussi... Envoyez vos idées de textes à la Rédaction : speelrobert@wanadoo.fr

Carte postale

Robert Humbert aux Cinque Terre

Coup de cœur automnal. Un (presque) à-pic sur la mer, des vignes organisées en treille sillonnant une forte pente et flanquées d'une multitude de chemins étroits offrant à perte de vue une côte découpée, cinq villages escarpés dominant la mer. Une aire marine protégée. Voilà pour le décor.

Pour vous revigorer après quelques bonnes balades, une nourriture presque exclusivement locale à base de poissons succulents accompagnés d'un vin blanc divin. Et partout des fleurs, un panorama grandiose et pas ou peu de voitures. Trois possibilités de déplacement seulement : par la mer, par le train ou à pied.

Tout cela est réuni sur un petit territoire italien à quelques kilomètres de La Spezia (100 km au sud de Gênes) inscrit au patrimoine de l'Unesco et se réclamant du « tourisme responsable » : le Parc National des Cinque Terre. Pour vous loger, une recommandation : l'hospitalité de l'hôtel Luna di Marzo à Riomaggiore, un des cinq villages, avec sa terrasse (100 à 200 mètres d'à-pic) pour le petit-déjeuner et l'apéro ... un bonheur. Et le soir, lorsque vous revenez par Manarola, un autre des cinq villages, un petit bus vous remonte ... à l'italienne. Emotion garantie et conviviale.

Pour en savoir plus, consultez :

www.infoparconazionale5terre.it ou www.cinqueterre.it ou recherchez sur Manarola. RH rhumbert1@free.fr



Le Cercle des Masters de Sopra Group est une association (loi de 1901) dont le siège est 9 bis rue de Presbourg 75116 Paris
Président : Michel Cauchois. Secrétaire : Robert Humbert. Trésorier : Jean-Claude Ploux. Evénements : Jean-Luc Merson.
Lettre des Masters : Susan Peel-Robert www.masters.sopragroup.com